

**CENTRE DE TRADUCTION ET DE
TERMINOLOGIE JURIDIQUES (CTTJ)**

Faculté de droit
Université de Moncton, campus de Moncton

**RAPPORT ANNUEL
au 30 avril 2011**

**PRÉSENTÉ AU
SÉNAT ACADÉMIQUE**

Téléphone : 506-858-4145 Télécopieur : 506-858-4102
Courriel : cttj@umoncton.ca Site Web : www.umoncton.ca/cttj

1. BILAN

a) *Objectifs fixés pour 2010-2011 et résultats obtenus*

(i) Poursuivre l'œuvre de francisation et d'uniformisation du vocabulaire de la common law.

- Dans le cadre du réseau des centres de jurilinguistique rattachés aux universités de Moncton, d'Ottawa, McGill et du Manitoba, nous avons collaboré à l'avancement des travaux de normalisation du vocabulaire de la common law du côté du **droit de la famille**. Le CTTJ coordonne ces travaux pour le réseau. Un premier fascicule du *Lexique* a paru en octobre 2010.
- Nous avons poursuivi les travaux de révision et d'enrichissement de JURITERM (la banque terminologique de la common law, œuvre du CTTJ), qui est consultable sur le site Web du CTTJ. Nos recommandations paraissent également dans la banque de terminologie TERMIUM du gouvernement fédéral.
- Nous collaborons avec la Bibliothèque Michel-Bastarache à l'intégration progressive de la common law en français au Répertoire des vedettes-matière de l'Université Laval, qui sert au catalogage des bibliothèques canadiennes.
- Le dictionnaire *La common law de A à Z* a paru cette année. Le directeur du Centre a collaboré avec deux anciens professeurs de la Faculté, Jacques Vanderlinden et Donald Poirier, à la rédaction de cet ouvrage.
- Le Centre a réalisé une nouvelle (4^e) édition de son *Répertoire des appellations en usage dans les régimes de common law (anglais-français)*.

(ii) Travailler à l'avancement de la jurilinguistique française.

- Le Centre a poursuivi la rédaction du *Juridictionnaire* (recueil des difficultés et des ressources du français juridique). Le *Juridictionnaire* est consultable

gratuitement en ligne sur le site du CTTJ et figure également parmi les aides à la rédaction sur le site de TERMIUM PLUS.

- Le Centre a poursuivi la diffusion périodique des *Actualités jurilinguistiques*, rejoignant plus de 300 spécialistes du langage juridique au moyen d'un réseau électronique international.

- (iii) Apporter une aide aux personnes soucieuses de s'exprimer correctement en français juridique.**
 - Le Centre a fourni des services d'aide à la rédaction juridique et donné des séances d'information sur les outils disponibles à cette fin.
 - Le Centre a donné des cours de français juridique dans différentes régions du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

- (iv) Contribuer de façon générale à l'avancement du bilinguisme officiel dans les secteurs public et privé.**
 - Le Centre a continué d'assurer, pour le compte du gouvernement du Nouveau-Brunswick, la traduction des **décisions judiciaires** publiées dans les deux langues officielles dans le *Recueil des arrêts du Nouveau-Brunswick*. Parmi ses autres travaux à contrat, il a aussi traduit plusieurs **lois, règlements et règles**, notamment pour le compte du gouvernement de la Saskatchewan et de divers ordres professionnels, ainsi que des **arrêtés municipaux**, et fourni des **services d'expert** en jurilinguistique, notamment au gouvernement de la Colombie-Britannique concernant les accords avec des peuples autochtones. Il a traduit la nouvelle édition du **cours de préparation au barreau** pour le compte du Barreau du Nouveau-Brunswick.

- (v) Collaborer avec d'autres organismes à la réalisation d'objectifs communs.**
 - Le Centre a collaboré avec les trois autres centres de jurilinguistique au pays, notamment en matière de formation en justice, de normalisation du vocabulaire français de la common law et de diffusion des outils jurilinguistiques.
 - La directrice adjointe du Centre a été détachée à trois-cinquième de son temps pour enseigner au Département de traduction et des langues, qui souffrait d'une pénurie temporaire de personnel.
 - Il a continué de s'intéresser de près au développement de la profession et de l'industrie langagières au Nouveau-Brunswick et au Canada, notamment par sa participation active au sein de la Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick et de Traduction NB Translation.

b) *Mandat du Centre*

Créé par la Faculté de droit en 1979, le CTTJ a reçu pour mission de travailler à l'aménagement du français juridique au Canada par la production de documents et d'outils qui facilitent l'apprentissage et l'exercice de la common law en français.

Le CTTJ assure ainsi aux collectivités francophones du pays un accès accru aux services juridiques dans leur langue, tout en collaborant, à l'échelle mondiale, à l'avancement du français dans les institutions juridiques et les échanges commerciaux.

c) *Ressources humaines et infrastructure*

Gérard Snow, trad. a., avocat, occupait les fonctions de directeur du Centre et de terminologue principal, et collaborait aux travaux de révision et de traduction. **Gisèle McIntyre-Thériault**, trad. a., directrice adjointe, était chef des services de traduction et réviseure principale pour les décisions judiciaires. **Cécile Bourque** était responsable des services administratifs. Avec la doyenne de la Faculté, ils formaient le **comité de gestion**.

Martine Deniger, trad. a., était lectrice-correctrice et traductrice. **Nadine Langis**, trad. a., était traductrice et juriste-conseil. **Denise Richard-LeBlanc**, trad. a., collaborait aux travaux de révision. **Sylvette Savoie Thomas** était chargée de recherche et chef de projet. Le secrétariat était assuré par **Debbie Maillet**. Un ancien employé, **Jacques Picotte**, trad. a., a poursuivi l'œuvre du *Juridictionnaire*. Nous avons trois adjoints de recherche à temps partiel : **Karine Cyr**, **Philippe Dominici** et **Micheline Boudreau**.

Le Centre a partagé à mi-temps, avec la Faculté de droit, les services du professeur-chercheur **Patrick Forget**, affecté chez nous aux travaux de terminologie.

Le directeur était membre d'office du comité scientifique de l'Observatoire international des droits linguistiques et du sous-comité consultatif « Accès à la justice dans les deux langues officielles » du ministère de la Justice du Canada.

Le Centre était conseillé par un **comité d'orientation** que préside la doyenne de la Faculté de droit. Le comité était composé, en outre, du vice-doyen de la Faculté, du directeur et de la directrice adjointe du CTTJ, d'une représentante du personnel du CTTJ, d'un représentant du corps professoral de la Faculté et de représentants des associations de juristes francophones du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, du Barreau du Nouveau-Brunswick et du ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick.

Installé au troisième étage du pavillon Adrien-J.-Cormier, le CTTJ a accès à une technologie de pointe et à une vaste documentation.

d) *Activités de recherche et de développement*

(i) **Programmes et projets principaux de recherche et de développement**

Grâce au soutien financier de Justice Canada, le CTTJ a pu continuer d'élaborer une terminologie française de la common law, notamment en participant aux travaux de normalisation à l'échelle nationale, en enrichissant sa banque de terminologie, en collaborant à la rédaction de *La common law de A à Z*, en poursuivant la rédaction du *Juridictionnaire* et en actualisant ses produits.

(ii) **Diffusion de la recherche**

Les produits suivants peuvent être consultés sur le site du CTTJ (www.cttj.ca) :

- (1) **JURITERM** (banque terminologique de la common law), qui compte près de 15 000 entrées. Consultable soit en version intégrale (sur abonnement) ou en version abrégée (gratuitement).
- (2) Le *Juridictionnaire* (recueil des difficultés du français juridique). Disponible en outre sur TERMIUM PLUS.
- (3) Le *Répertoire des appellations en usage dans les régimes de common law* (anglais-français).
- (4) Les *Actualités jurilinguistiques*.
- (5) La *Liste d'outils linguistiques pour la traduction juridique au Canada*.
- (6) La *Liste des monographies et articles sur la jurilinguistique française*.
- (7) Les dossiers terminologiques servant aux travaux de normalisation.

e) *Autres activités*

En plus d'effectuer des travaux de recherche, le CTTJ fournit à contrat des services de traduction, d'adaptation et de consultation comme ceux mentionnés plus haut.

f) *Financement*

Les travaux de recherche et de publication sont subventionnés, pour la plupart, par le ministère de la Justice du Canada dans le cadre du Fonds d'appui à l'accès à la justice, tandis que les services de traduction et d'expertise sont généralement fournis à contrat. Les recettes du CTTJ au dernier exercice ont été de 320 770 \$ en subventions et de 697 260 \$ en contrats, pour un total de 1 018 030 \$.

2. PERSPECTIVES D'AVENIR

Le CTTJ prévoit poursuivre dans la voie actuelle, contribuant toujours à la promotion de l'égalité linguistique et à l'aménagement du français en matière de services juridiques.

3. OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2011-2012

a) *Poursuivre l'œuvre de francisation et d'uniformisation du vocabulaire de la common law.*

- (i) Le Centre continuera de collaborer aux travaux de normalisation PAJLO en matière de droit de la famille et de coordonner tous ces travaux à l'échelle nationale.

- (ii) Le Centre continuera d'enrichir son fonds terminologique à la lumière, notamment, des travaux de normalisation, et de le diffuser sur JURITERM.
 - (iii) Le Centre continuera de collaborer avec la Bibliothèque Michel-Bastarache à l'intégration de la common law en français au Répertoire des vedettes-matière de l'Université Laval.
- b) *Travailler à l'avancement de la jurilinguistique française.*
Le Centre poursuivra la rédaction du *Juridictionnaire* et la diffusion des *Actualités jurilinguistiques*.
- c) *Apporter une aide aux personnes soucieuses de s'exprimer correctement en français juridique.*
Le Centre continuera de fournir des services d'aide à la rédaction juridique et de donner des cours de français juridique.
- d) *Contribuer de façon générale à l'avancement du bilinguisme officiel dans les secteurs public et privé.*
Le Centre continuera de fournir des services de traduction, d'adaptation, de révision et de conseil.
- e) *Collaborer avec d'autres organismes à la réalisation des objectifs.*
Le Centre continuera de collaborer avec l'Observatoire international des droits linguistiques, le CRLA et les autres centres de jurilinguistique, et de s'intéresser au développement de la profession et de l'industrie langagières au Nouveau-Brunswick et au Canada.

4. REMERCIEMENTS

Nous remercions l'**Université** et la **Faculté de droit** ainsi que **Justice Canada** et **Traduction NB** de leur appui indéfectible aux travaux du CTTJ dans le domaine de la jurilinguistique appliquée. C'est avec beaucoup de satisfaction que nous constatons que nos travaux servent, de par leur qualité et leur utilité, au rayonnement de notre université et à l'avancement de la société acadienne et de la francophonie canadienne.

Le directeur du CTTJ,

Gérard Snow